



Avis n° 23-63337

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-63337"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **76**
Annonce No **23-63337**

[I.II.III.IV.V.VI.](#)

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

Section I : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Mairie de Darnétal

Type de Numéro national d'indentification :

SIRET

N° National d'identification :

21760212700011

Ville :

Darnétal

Code Postal :

76162

Groupement de commandes :

Oui

Si oui, préciser le nom du coordonnateur du groupement :

La Commune de Darnétal en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, agit par délégation prévue par convention constitutive, tant pour son compte que pour le compte de son Ccas
Département(s) de publication : **76**

Section 2 : Communication

Lien direct aux documents de la consultation :

[https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1285516)

[fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1285516](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1285516)

Identifiant interne de la consultation :

2023-10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :

Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :

Non

Nom du contact :

Ils doivent s'effectuer sur le profil acheteur

Adresse mail du contact :

Numéro de téléphone du contact :

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :



aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés- Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)- Qualité selon laquelle le candidat agit : agent, courtier, mutuelle?S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci.- Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription.- Attestation d'inscription à l'Orias

capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.- une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant : la période de validité, la nature des activités garanties, le nom de la compagnie et le n° de contrat. Si le candidat ne peut pas fournir un dc1 ou dc2 joindre une attestation sur l'honneur datée et signée reprenant les éléments indiqués dans le formulaire

capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :



- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. La preuve de la capacité de l'entreprise pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant la compétence de l'entreprise dans le domaine souhaité. La réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint : chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de « la lettre de candidature » qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement. Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature. La réponse pourra être présentée soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire. Les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire. En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considérée irrégulière). Chaque coassureur devra fournir les documents permettant d'évaluer les capacités économiques techniques et financières tels qu'indiqués dans le présent avis

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

19 juin 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Non

Possibilité d'attribution sans négociation :

Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes :

Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Critères d'attribution :

énoncé dans le Rc

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Souscription des contrats d'assurances. Le lot présenté dans cet avis est relatif à une relance suite à résiliation par l'assureur actuel

Code CPV principal

Descripteur principal : 66515000

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :



Souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la Commune et le Ccas de la ville de Darnétal. Les prestations font l'objet d'un lot énuméré dans la rubrique prévue à cet effet. Les prestations débuteront à compter du 1^{er} janvier 2024 pour s'achever au 31 décembre 2025

Lieu principal d'exécution du marché :

Commune de Darnétal 76160 - Darnétal

Durée du marché (en mois) :

24

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre :

et :

La consultation comporte des tranches :

Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

Marché alloti :

Oui

Mots descripteurs : Assurance

Section 5 : Lots

OBJET : Souscription des contrats d'assurances. Le lot présenté dans cet avis est relatif à une relance suite à résiliation par l'assureur actuel

Description du lot : 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes.. Superficie approximative à assurer Commune : 51 646 mètres carrés Superficie approximative à assurer Ccas : 2 000 mètres carrés Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base et à la variante imposée portant sur le niveau de franchise

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66515000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Commune de Darnétal (76160)

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire :

Non

Autres informations complémentaires :



* Toute la correspondance relative à cette consultation (demande de renseignements administratifs et/ou techniques complémentaires, besoin de documents supplémentaires, etc.) sera adressée par voie électronique conformément au décret n°2011-144. En conséquence, les candidats qui déposent leur pli par voie matérielle doivent fournir une adresse courriel dans le dossier d'offres.* En application des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 et R. 2144-1 du Code de la Commande publique, le candidat retenu devra justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours suivant la demande de la collectivité chacun des documents suivants : un extrait de casier judiciaire, les certificats sociaux (attestation URSSAF ou RSI, versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) et fiscaux (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la valeur ajoutée) (à compter du 1^{er} avril 2016 le Noti2 n'est plus délivré), un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou à la chambre des métiers (D1) ou à défaut, règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (datant de moins de 6 mois), et en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.* Bien que les documents précités ci-dessus ne soient exigibles que pour l'attributaire du marché, il est fortement conseillé aux candidats de se doter de ces documents dès qu'ils soumissionnent à un marché public.* Par ailleurs, et conformément au règlement de la consultation, le candidat retenu devra remettre dans le délai imparti fixé par la collectivité, s'il ne l'a pas fait au stade du dépôt de son offre, tous les documents pour lesquels la signature est requise, dûment signés sans y avoir apporté de modifications.* Le marché sera intégralement financé sur les fonds propres inscrits aux budgets de la collectivité.* Le paiement est opéré par mandat administratif suivi d'un virement et effectué en application des articles R. 2191-1 à R. 2191-63 du Code de la Commande Publique* Le délai global de paiement est fixé selon les articles L. 2192-10 et L. 2192-12 à L. 2192-15 du Code de la Commande Publique.* Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers)

Date d'envoi du présent avis :
10 mai 2023